



Genève, le 30 septembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et d'ATMB

Entre le Rhône et le Salève, la nature retrouve son chemin: ATMB et l'Etat de Genève inaugurent à Viry le premier pont dédié à la faune sauvage au-dessus de l'Autoroute Blanche

Réalisé grâce à un financement conjoint de l'Etat de Genève et ATMB, le premier écopont de l'Autoroute Blanche (A40) a été inauguré ce lundi 30 septembre à Viry en présence de Thierry Repentin, président d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) et d'Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat et conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT) de la République et canton de Genève. Cet ouvrage, large de 25 mètres permettra de restaurer les échanges vitaux pour la nature entre le Rhône et le Salève. Il favorisera durablement la biodiversité locale et améliorera la sécurité des conducteurs en prévenant les collisions. Dans le cadre de son inauguration, ce projet marquant à l'échelle transfrontalière et initié grâce aux contrats corridors du Grand Genève sera présenté au public à l'occasion de visites exceptionnelles organisées le dimanche 6 octobre. Il s'agira d'une occasion unique de découvrir le site car l'écopont sera ensuite pleinement rendu à la nature pour assurer son bon fonctionnement.



En présence de g à d : Jean-Marc Bassaget, sous-préfet de Saint Julien en Genevois, Pierre-Jean Crastes, président de la communauté de communes du Genevois, Pierre Lambert, préfet de Haute-Savoie, Martial Saddier, député, Virginie Duby-Muller, députée, Thierry Repentin, président d'ATMB, Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, André Bonaventure, maire de Viry, Christian Monteil, président du département de la Haute-Savoie, Cyril Pellevat, sénateur.

Un patrimoine naturel relié pour un cadre de vie plus vivant

Point de jonction entre le « Carnet de route #environnement » ambitieux et volontariste d'ATMB et des enjeux de conservation du patrimoine naturel à l'échelle du Grand Genève, la construction de l'écopont de Viry constitue une action phare pour la biodiversité.

Cet ouvrage rétablit une connexion vitale pour la nature en permettant à la petite, moyenne et grande faune de relier le Salève et le Vuache au Rhône genevois. D'une largeur de 25 mètres, il a notamment été dimensionné pour le passage du cerf, animal le plus exigeant pour traverser une telle passerelle.

Fruit d'une démarche progressive et concertée entre la Suisse et la France, ce projet inscrit en 2007 dans la Charte du projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pu voir le jour grâce au partenariat d'ATMB et de l'Etat de Genève.

Co-financeurs à parts égales pour un montant de 4,3 millions d'Euros, ATMB et l'Etat de Genève ont travaillé en concertation avec les acteurs locaux impliqués pour la préservation de la biodiversité : le monde agricole, les chasseurs, les associations naturalistes et les collectivités territoriales.

C'est dans cet esprit que des classes situées des deux côtés de la frontière auront également l'opportunité de participer cet automne à des plantations de haies – touches finales pour la mise en œuvre de l'écopont – dans le cadre d'animations dédiées.

« Pour les équipes d'ATMB, cette inauguration n'est pas classique. Cet ouvrage n'accueillera pas de véhicules, ne sera pas soumis à péage, ne sera pas déneigé, ne sera même pas emprunté par nos hommes en jaune. Il ne reliera pas les Hommes, il reliera la faune et notre biodiversité. Au-delà de leur mission de mobilité et de sécurité, nos équipes portent une mission environnementale, qui est moins connue, mais pourtant réelle et pleinement illustrée aujourd'hui avec ce magnifique ouvrage. Guidés par leur Carnet de Route Environnemental, nos équipes s'engagent chaque jour pour mieux respecter, pérenniser et valoriser le cadre de vie dans lequel nous évoluons toutes et tous » explique Thierry Repentin, président d'ATMB.

"L'écopont de Viry est une réponse au développement d'un Grand Genève en mutation. Plus l'espace bâti augmente, plus les espaces pour la nature sont importants. Maintenir la qualité de notre cadre de vie implique de relever le défi des couloirs biologiques transfrontaliers pour préserver l'accès et la durabilité de notre biodiversité. Avec des ouvrages majeurs comme cet écopont et les actions prévues par les contrats de territoire signés récemment, l'Etat de Genève et ses partenaires apportent des solutions concrètes pour la nature comme pour la population.", explique Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire.

Une riche biodiversité à notre porte : 101 espèces identifiées

Des suivis scientifiques ont été réalisés en 2016 par la Fédération des Chasseurs, puis en 2018 et 2019 par Apollon 74 et France Nature Environnement Haute-Savoie pour connaître précisément les espèces présentes. Ce travail a permis d'identifier 101 espèces différentes dont 24 mammifères sauvages, tels que le cerf, le chevreuil, le lièvre, le renard, le sanglier, le blaireau, le muscardin mais aussi des amphibiens, reptiles, oiseaux. Ce diagnostic avant travaux servira de référence pour le suivi étroit de l'efficacité de l'écopont qui sera assuré dès sa mise en œuvre et sur plusieurs années.

Canaliser les animaux pour aussi réduire le risque de collision

Un écopont n'est efficace que s'il n'est pas ouvert au public, les animaux sauvages craignant une trop grande proximité avec les humains. Pour rassurer et inciter la faune à utiliser ce passage, des aménagements particuliers ont été pris en compte, tels que des barrières anti-intrusion empêchant l'accès aux engins motorisés, la mise en place de haies aidant le cheminement de la faune ou encore la création de mares et de caches pour les rongeurs et les lézards. Le pont sera richement végétalisé avec de semences de prairies issues de fleurs locales*.

Pour réduire les nuisances lumineuses et sonores, notamment la nuit, des écrans opaques ont été érigés le long du pont, prolongés par une clôture permettant de canaliser les animaux sur l'ouvrage. Enfin des haies plantées à l'automne assureront un corridor continu et guideront les animaux jusqu'à l'écopont. Ces mesures doivent ainsi permettre d'augmenter l'efficacité de cet ouvrage et par la même occasion améliorer la sécurité des conducteurs en prévenant les collisions.

* **Fleurs locales** : Ce projet, initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, vise à développer une filière industrielle de mélanges grainiers d'essences locales pour restaurer les milieux fragilisés, ruraux et urbains des Alpes du Nord.



Vue actuelle de l'écopont de Viry avant plantations



Vue future de l'écopont de Viry après plantations

[Découvrez les chiffres et les détails techniques du projet.](#)

6 octobre : des visites pour le public avant que l'écopont ne soit rendu à la nature

Le bon fonctionnement de cet aménagement important pour la biodiversité et la

sécurité des usagers de la route implique qu'il soit pleinement adopté par les animaux sauvages. Toujours méfiants, ces derniers pourraient être notamment dissuadés par une trop grande proximité des promeneurs ou des propriétaires de chiens, susceptibles de laisser des traces olfactives. Pour cette raison, l'écopont doit demeurer à l'écart de tout dérangement.

Les curieux ont cependant une dernière opportunité de venir découvrir cet ouvrage marquant avant sa complète finalisation. En effet, à l'occasion de l'inauguration de l'écopont, deux visites exceptionnelles sont organisées pour la population le dimanche 6 octobre 2019 à 10h et 14h. Guidées par des naturalistes, elles permettront aux visiteurs de découvrir les enjeux liés aux déplacements des animaux sauvages ainsi que les secrets d'un passage à faune. Ces animations gratuites mais sur inscription obligatoire offriront ainsi une occasion unique de visiter ce lieu avant qu'il ne soit totalement rendu à la nature.

Pour toutes les informations pratiques ou pour s'inscrire : APOLLON74, +33 (0)4 50 43 63 66, apollon74@apollon74.org

Genève, un canton de nature au cœur d'un bassin partagé

Sait-on que Genève, loin de se réduire à son agglomération, est aussi un canton de nature ? Depuis quelques années, les agriculteurs de la région sont tous organisés en réseaux agro-environnementaux. Ces derniers visent à répartir de façon optimale les surfaces de promotion de la biodiversité au sein des terres cultivées de manière à renforcer leur valeur. Ainsi, le déplacement des espèces est facilité, ce qui contribue aux corridors biologiques. La gestion favorable des forêts et des réserves naturelles réalisée par les services de l'Etat de Genève assure des habitats de qualité dans le canton. Ainsi, les Bois de Chancy et le Vallon de la Laire constituent des espaces naturels remarquables à l'échelle transfrontalière. Ils offrent à la population la possibilité de découvrir quantité d'espèces dignes d'intérêt et dont certaines sont menacées. Maintenir des connexions avec les espaces naturels à l'échelle du Grand Genève reste toutefois indispensable sur le long terme pour assurer la diversité génétique au sein même des espèces. A une échelle plus globale, l'étude de l'infrastructure écologique, actuellement en cours, permettra d'affiner encore les connaissances et notamment les besoins des espèces pour assurer leurs déplacements.

Dans tous les cas, rétablir une voie pour la nature entre le Salève et le Rhône, ainsi que le permet la réalisation de l'écopont de Viry permet de renforcer le patrimoine naturel de toute notre région !

Pour en savoir plus : biodiversite.ge.ch

Actions liées à la biodiversité en France

Concernant l'axe « Faune » de son Carnet de route #environnement, ATMB intensifie encore son programme d'actions dans le cadre du Contrat Vert et Bleu signé pour cinq ans avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur la commune d'Arenthon la transformation de l'actuel pont de la Papeterie au-dessus de l'A40 en passage dédié à la petite et grande faune sur le corridor Glières – Môle est sur le point de s'achever.

Le secteur de Vougy, inscrit comme corridor SRCE (Schéma Régional de Cohérence Régional) est un des derniers secteurs de franchissement potentiel de la vallée entre Bargy et Môle pour la grande faune (cerf, sanglier...). Aussi, sur le modèle de Viry, l'implantation d'un

écopont à Vougy est en cours d'étude.

Plus à l'ouest, ATMB co-finance avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie, la Communauté Usse et Rhône et France Nature Environnement un autre suivi de la faune pendant douze mois, en surveillant six ouvrages existants sur les communes d'Éloise, Clarafond, Arcine et Chêne-en-Sémigne.

Dans le cadre des contrats territoires espaces naturels sensibles Salève-Genevois et Vuache-Champagne-Genevois signés il y a seulement quelques semaines, ATMB s'est engagée financièrement sur plusieurs projets, notamment l'étude pour le réaménagement en passage à faune de cinq ouvrages franchissant l'autoroute entre Bossey et Dingy.

Pour plus d'information sur ATMB : www.atmb.com - Twitter ATMB : @ATMBInfo

Pour en savoir plus

- Pour ATMB :

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines

celine.coudurier@atmb.net

+33 (0) 4 50 25 20 51 / + 33 (0) 6 74 40 41 11

- Pour l'Etat de Genève :

Aline Blaser

Cheffe de programme corridors biologiques

Département du territoire (DT)

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Tél. +41 (0)22 388 54 89

aline.blaser@etat.ge.ch